

Nomenclature Natures

A quoi sert le champ Natures ?

Il s'agit de la **forme intellectuelle** selon laquelle l'information ou le contenu d'un document est présenté.

Il est possible de caractériser un document ou une ressource par sa nature. Celle-ci peut être :

- informative, documentaire (document à contenu encyclopédique, général, document à contenu spécifique, document pédagogique, document administratif)
- fictionnelle (grandes œuvres, patrimoine artistique)

Conseils de saisie

Dans les écrans de catalogage de BCDI, la liste des formes de natures, proposée dans la Nomenclature, est **contextualisée** en fonction du document à cataloguer : une liste différente est proposée selon qu'il s'agit d'un document à contenu **documentaire** ou d'une œuvre de **fiction**.

Types nature	Fiction /	Natures
Publics		Album
Résumé		Anthologie
		Autre
		Bande dessinée
		Conte, fable
		Manga
		Musique
		Nouvelle
Mots clés		Poésie
		Roman
		Roman graphique
Descripteurs		Théâtre
Niveaux		

Un document peut-être décrit par plusieurs valeurs.

Valeurs de la liste

La liste ci-dessous est présentée de manière alphabétique : les termes peuvent être accompagnés de **notes d'application** (*Utilisé pour*), de conseils de saisie, et de **définitions** rédigées par le réseau Canopé, réseau de création et d'accompagnement pédagogiques (*Définition Réseau Canopé*).

Album	Document juridique	Œuvre d'art
Annales	Document officiel	Œuvre philosophique
Anthologie	Documentaire	Parascolaire
Archives	Encyclopédie	Poésie
Article de périodique	Enquête, reportage	Répertoire, annuaire
Atlas	Entretien, interview	Reportage photographique
Bande dessinée	Essai, réflexion	Roman
Bibliographie	Etude comparative	Roman graphique
Biographie	Guide pratique	Séquence pédagogique
Chronologie	Guide touristique	Statistiques
Conte, fable	Iconographie	Sujet d'examen
Correspondance	Manga	Témoignage
Débat, controverse	Manuel d'enseignement	Textes sacrés
Dictionnaire	Musique	Théâtre
Document administratif	Nouvelle	Autre

Album

A utiliser pour : des documents appartenant au domaine de la Littérature. Pour les albums de bande dessinée, employer la forme « Bande dessinée ».

Définition (Réseau Canopé) : livre dans lequel l'illustration, l'image dominant.

Annales

Anthologie

A utiliser pour : les recueils de blagues ou anecdotes, les textes d'auteurs anciens, les documents dont le titre commence par « Œuvres. 1,... ».

Quand il s'agit d'un recueil de poésies ou de nouvelles, il est possible de multivaluer :

Nature = Anthologie / Poésie

Nature = Anthologie / Nouvelles

Définition (Réseau Canopé) : recueil de morceaux choisis d'œuvres littéraires ou musicales.

Archives

A utiliser pour : les documents d'archives, documents historiques, montages d'archives.

Définition (Réseau Canopé) : ensemble de documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel (imprimé, audiovisuel, sonore ou électronique).

Article de périodique

A utiliser pour : tout document issu d'une publication périodique régulière ou non.

Définition (Réseau Canopé) : écrit formant un tout distinct dans un journal, une publication.

Atlas

Définition (Réseau Canopé) : ensemble ordonné, constitué exclusivement ou principalement de cartes géographiques, historiques, etc.

Bande dessinée

A utiliser pour : également les recueils de dessins humoristiques.

Définition (Réseau Canopé) : succession de dessins organisés en séquences, qui suggère le déroulement d'une histoire).

Bibliographie

A utiliser pour : également les discographies, médiographies, sitographies, webographies.

Définition (Réseau Canopé) : liste de références documentaires traitant d'une question, d'un auteur, d'un domaine, etc. organisées selon certains critères pour en permettre le repérage.

[Remonter](#)

Biographie

A utiliser pour : à utiliser pour les récits documentaires ou narratifs présentant la vie ou une partie de la vie d'une personne donnée.

Définition (Réseau Canopé) : histoire de la vie de quelqu'un.

Chronologie

Définition (Réseau Canopé) : succession des événements dans le temps.

Conte, fable

Définition (Réseau Canopé) : récit souvent assez court, de faits, d'aventures imaginaires.

Correspondance

A utiliser pour : les lettres échangées ou une compilation de lettres.

Débat, controverse

A utiliser pour : des documents exprimant des points de vue (par exemple ouvrages sur la torture, l'euthanasie, le clonage, etc.).

Définition (Réseau Canopé) : restitution sous différentes formes (écrite, audiovisuelle...) d'une discussion organisée et dirigée.

[Remonter](#)

Dictionnaire

A utiliser pour : également les glossaires, lexiques.

Définition (Réseau Canopé) : recueil de mots rangés par ordre alphabétique ou thématiques et suivis de leur définition ou de leur traduction dans une autre langue.

Document administratif

Document juridique

A utiliser pour : les recueils de textes juridiques (lois, codes, conventions, textes du JO ...).

Document officiel

A utiliser pour : les rapports officiels des ministères, du CNRS, des organisations internationales (ONU, UNESCO, OCDE).

Quand il s'agit de lois, règlements, codes juridiques, il est possible de multivaluer :

Nature = Document juridique / Document officiel

Documentaire

A utiliser pour : une initiation ou une introduction à un thème, un état des lieux, une étude générale d'œuvres, etc.

Encyclopédie

[Remonter](#)

Enquête, reportage

A utiliser pour : les enquêtes journalistiques, voire sociologiques, d'opinion, des résultats d'enquête, les reportages filmés, reportages radiophoniques, reportages télévisés, reportages de presse écrite.

Définition (Réseau Canopé) : document ou émission d'information dont les éléments ont été recueillis sur le lieu même de l'événement, soit pendant qu'il se déroule, soit de la bouche de témoins directs).

Entretien, interview

Définition (Réseau Canopé) : entretien avec une personne pour l'interroger sur ses actes, ses idées, ses projets, afin soit d'en publier ou diffuser le contenu, soit de l'utiliser aux fins d'analyse (enquête d'opinion).

Essai, réflexion

A utiliser pour : l'étude d'un sujet principal, l'étude poussée d'une œuvre, pour les essais littéraires, les documents dont le titre contient ou débute par « Essai » ou « Réflexions sur... », les textes philosophiques, les analyses critiques, etc.

Définition (Réseau Canopé) : discours argumenté sur un problème d'ordre divers (art, culture, société).

[Remonter](#)

Etude comparative

A utiliser pour : un bilan comparatif entre plusieurs pays par exemple.

Guide pratique

A utiliser pour : les guides de beauté, cuisine, bricolage, informatique, les méthodes de langues, les almanachs, les calendriers, agendas, les documents du type « s'entraîner aux QCM », « Réussir le résumé au concours » etc.

Quand il s'agit de sujets de concours, de préparation de concours, il est possible de multivaluer :

Nature = Sujet de concours / Guide pratique

Définition (Réseau Canopé) : document sur tout support donnant des renseignements classés, permettant d'obtenir une réponse à une question ponctuelle ou d'orienter la recherche)

Guide touristique

[Remonter](#)

Iconographie

A utiliser pour : les albums photographiques, les reproductions d'œuvre d'art, etc.

Manga

A utiliser pour : la bande dessinée japonaise mais aussi d'autres pays asiatiques comme la Chine ou la Corée.

Manuel d'enseignement

A utiliser pour : les manuels scolaires, livres du maître, livres de l'élève, cahiers d'évaluation.

Définition (Réseau Canopé) : document didactique qui renferme les notions essentielles d'un domaine ou d'une discipline d'enseignement.

Musique

A utiliser pour : la musique instrumentale, musique de synthèse, musique vocale, des chants.

Définition (Réseau Canopé) : enregistrement d'une œuvre musicale.

Nouvelle

A utiliser pour : une nouvelle, un recueil de nouvelles.

Oeuvre d'art

[Remonter](#)

Oeuvre philosophique

Parascolaire

A utiliser pour : les documents avec accompagnement pédagogique, les études d'œuvres littéraires pour le scolaire, les révisions d'examens, les remises à niveau, les aide-mémoire, etc.

Poésie

A utiliser pour : les poèmes, recueils de poèmes

Définition (Réseau Canopé) : texte poétique en vers ou en prose.

Répertoire, annuaire

Définition (Réseau Canopé) : liste présentant des informations classées par ordre alphabétique, numérique, chronologique ou systématique pour l'identification, la description ou la localisation de personnes, de documents, d'organismes, de lieux de ressources internet ou d'objets.

Reportage photographique

Roman

Définition (Réseau Canopé) : œuvre de fiction, récit narratif en prose.

[Remonter](#)

Roman graphique

A utiliser pour : forme de livre illustré à mi-chemin entre la bande dessinée et le roman (traduction du terme anglais graphic novel).

Séquence pédagogique

A utiliser pour : également les progressions pédagogiques, les comptes rendus d'activité pédagogique.

Quand il s'agit de compte rendu d'activité pédagogique il est possible de multivaluer :

Nature = Séquence pédagogique / Témoignage

Définition (Réseau Canopé) : démarche pédagogique initiée par un enseignant afin d'encadrer l'apprentissage de ses élèves (avant, pendant et après l'activité) et visant l'atteinte d'objectifs pédagogiques et l'acquisition de compétences reliées à une ou plusieurs disciplines.

[Remonter](#)

Statistiques

A utiliser pour : les indicateurs, les études statistiques.

Définition (Réseau Canopé) : ensemble des données d'observation relatives à un groupe d'individus ou d'unités.

Sujet d'examen

A utiliser pour : tout ce qui concerne le secondaire.

Définition (Réseau Canopé) : document donné au candidat passant une épreuve en vue de l'obtention par examen d'un diplôme ou d'une unité de diplôme ; recueil contenant de tels documents, avec ou sans corrigé.

Témoignage

A utiliser pour : les récits de vie, de voyage, les éléments de biographie.

Définition (Réseau Canopé) : déclaration faite par une personne de ce qu'elle a vu ou entendu.

[Remonter](#)

Textes sacrés

A utiliser pour : les textes religieux, textes fondateurs.

Définition (Réseau Canopé) : texte appartenant au patrimoine de l'humanité et porteur d'une croyance religieuse actuelle ou passée et/ou d'un récit fondateur.

Théâtre

A utiliser pour : les œuvres théâtrales (comédie, drame, tragédie), y compris les pièces télévisées, les captations théâtrales.

Définition (Réseau Canopé) : texte ou représentation d'une œuvre dramatique.

Autre

A utiliser pour : tout ce qui ne correspond pas aux valeurs précédentes.

[Remonter](#)